



# LA VALEUR AJOUTÉE DES PEPR DES STRATEGIES NATIONALES

## RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES CHERCHEURS FINANCES POUR UN PROJET DE PEPR

Mai 2026

# RAPPORT FINAL SYNTHÉTIQUE DE L'ÉVALUATION

Étude réalisée à la demande du Comité de surveillance des investissements d'avenir et du Secrétariat général pour l'investissement, dans le cadre d'un marché public de l'Agence Nationale de la Recherche, par G.A.C Group, et pilotée par un comité de pilotage partenarial.

# Evaluation de la valeur ajoutée des projets des PEPR (Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche) des Stratégies Nationales

## **Résultats de l'enquête auprès des chercheurs financés pour un projet de PEPR**

Dans le cadre de l'évaluation de la valeur ajoutée des projets des PEPR (Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche) des Stratégies Nationales, un questionnaire a été adressé à 1 211 chercheurs. L'objectif était d'analyser l'impact des projets et d'alimenter l'amélioration des dispositifs de financement de la recherche.

Les contacts des chercheurs ont été fournis par l'ANR. Le questionnaire est resté ouvert de mi-juillet à fin août. Nous avons obtenu 492 réponses exploitables, soit un taux de réponse de 40,6 %.

Parmi les 492 répondants, 217 étaient responsables scientifiques et techniques, 140 responsables de Work Package, 128 partenaires du projet, et 6 ne connaissaient pas précisément leur rôle. Un peu plus de la moitié de l'échantillon (51 %) participe à plus d'un projet PEPR.



## Table des matières

<b>1. Messages clés</b>	<b>3</b>
<b>2. Les PEPR représentent une forme novatrice de financement de la recherche</b>	<b>4</b>
<b>3. Les PEPR permettent un renforcement des capacités de recherche</b>	<b>5</b>
3.1. Renforcement des capacités humaines	5
3.2. Financement des équipements de recherche	5
<b>4. Avancées et résultats attendus des PEPR</b>	<b>6</b>
4.1. Des projets qui avancent bien, avec peu de difficultés	6
4.2. Des projets orientés sur l'amont avec peu de perspectives immédiates de création de valeur	6
<b>5. Annexes</b>	<b>8</b>
5.1. Caractéristiques de la mise en œuvre du projet	8
5.2. Recrutement de chercheurs à l'étranger	9
5.3. Part des PEPR dans l'activité financé sur projet	9
5.4. Alignement des PEPR avec les travaux du laboratoire	10
5.5. Etat de la recherche	10
5.6. Investissement en équipement de recherche au sein des projets PEPR	11
5.7. Nature des équipements	12
5.8. Tableau relatif aux caractéristiques de l'équipement	13
5.9. Niveau de l'équipement financé	13
5.10. Répartition des accès aux équipements de recherche en fonction du type d'acteur	14
5.11. Autonomie liée à l'utilisation de l'équipement	14
5.12. Impact des équipements de recherche sur les collaborations	15
5.13. Visibilité sur la finalité des travaux	15
5.14. Classification des résultats attendus du projet pour les répondants ayant estimé que le potentiel applicatif des PEPR est plus important que dans d'autres projets	16
5.15. Etapes prévues sur les résultats anticipés du projet	17
5.16. Etapes prévues sur les résultats anticipés du projet pour les répondants ayant estimés que le potentiel applicatif des PEPR est plus important que pour d'autres projets	17

## Principaux résultats du questionnaire

### 1. Messages clés

1. **Les PEPR sont une forme novatrice de financement de la recherche académique**, structurée sous la forme de grands programmes pilotés par des acteurs académiques, qui soutiennent des projets de recherche, des équipements et des actions d'animation d'écosystème.
2. **Les projets financés relèvent principalement de projets ciblés**, qui sont plus **ambitieux** que les projets usuels, plus **risqués** et plus en **rupture avec l'état de l'art**, avec **davantage de partenaires** et plus **interdisciplinaires**, et avec un **potentiel applicatif plus important**. Ce sont également des projets amont, qui présentent **moins de lien avec les industriels**.
3. **Les PEPR visent à renforcer les capacités de recherche** par le financement d'équipements et par un effet d'attractivité sur les talents. Si les équipements ont été financés, les **investissements ont plutôt permis une remise à niveau de l'existant que la création d'équipements différenciants** au niveau international. De même, si les PEPR ont permis de renforcer les équipes de recherche par **l'accueil de doctorants/post-doctorants** (effet principal) et de chercheurs (effet mineur), les effets d'attractivité sont plus limités s'agissant des recrutements à l'étranger.
4. Si quelques retards sont remontés, **les projets des PEPR avancent dans leur grande majorité (à 76 %) conformément aux prévisions** en dépit de leur complexité et des risques technologiques pris, un tiers des équipements financés est déjà opérationnel (et un tiers en phase d'opérationnalisation).
5. **Les impacts des PEPR s'observeraient au premier ordre sur les écosystèmes de recherche** : le renforcement des compétences, du socle de connaissances et des réseaux de recherche constituent les principaux effets. L'augmentation de la taille des équipes ou l'accueil de chercheurs de premier plan sont des impacts de second rang.
6. **La transformation des résultats en innovation représente un enjeu** : les résultats sont principalement des résultats amont (création de nouvelles connaissances, levée de verrous technologiques) et leur transfert à des entreprises ou leur exploitation par des décideurs publics apparaissent limités (moins de 20 % le considère comme un résultat prioritaire). La valorisation est visée sous une forme académique et au second ordre, via des contrats de recherche ou de la mobilité de doctorants/post-doctorants. Les brevets ou créations d'entreprise n'interviennent qu'au troisième ordre et devraient de fait être, plutôt faibles.

## 2. Les PEPR représentent une forme novatrice de financement de la recherche

Les projets PEPR constituent un dispositif novateur de financement de la recherche à plusieurs titres :

- Ils représentent l'outil de soutien permettant de rassembler l'excellence au niveau académique et de répondre aux grands enjeux exprimés par les stratégies d'accélération France 2030.
- Ils fonctionnent selon une logique de grands programmes pilotés par des acteurs académiques, qui sont en capacité de financer des projets de recherche, des équipements et des actions d'animation d'écosystèmes.
- A côté des appels à projets classiques, les PEPR peuvent financer des projets ciblés, où les équipes sont visées directement sur leurs compétences et les projets de recherche construits afin de répondre aux attendus.
- Les projets PEPR visent à décloisonner les travaux engagés en favorisant la combinaison des compétences y compris en provenance de disciplines différentes.

Le questionnaire permet de confirmer cette singularité :

**Des projets ciblés qui permettent de travailler avec de nouveaux partenaires** (puisque les équipes sont sélectionnées) – pour 88 % des répondants – **et d'engager des travaux plus risqués** – pour 80 % des répondants - sans que cela ne soit associé à un manque de flexibilité – pour 66 % des répondants – ou à un ciblage excessif sur le cœur de métier – pour 57 % des répondants.

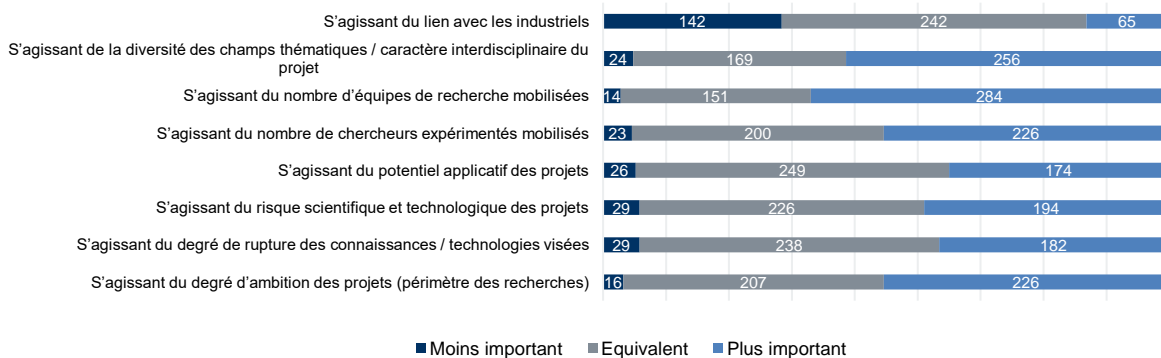
Une vision qui se confirme sur l'ensemble des projets, puisque 81 % des réponses sur les partenariats indique un besoin de rechercher ou travailler avec de nouveaux partenaires.

**Des financements qui semblent concentrés sur les bénéficiaires** puisque 69 % des répondants considère qu'ils représentent une part importante de l'activité financée sur projets dans leur équipe (23 % tout à fait et 46 % plutôt).

**Des laboratoires principalement retenus sur le cœur de compétences**, puisque pour 304 répondants (soit 68 %), les projets sont centrés sur le cœur de compétences. Sur les 145 répondants qui considèrent que les travaux portent sur des thématiques plus périphériques ou exploratoires, seuls 69 répondants (soit 48 %) considèrent qu'ils relèvent de recherches en rupture plus marquée avec l'état de l'art.

**Des projets plus amont, à plus forte ambition, transversalité et potentiel applicatif que les projets classiques, mais qui présentent moins de liens avec les industriels.**

Comment se distingue un projet PEPR vis-à-vis des projets conduits habituellement ? (n=492)



### 3. Les PEPR permettent un renforcement des capacités de recherche

#### 3.1. Renforcement des capacités humaines

La mise en œuvre des projets s'est accompagnée d'un renforcement des équipes, qui est considéré comme nécessaire (seuls 81 répondants considéraient disposer de l'ensemble des compétences en interne). Le développement des équipes s'est fait principalement par le recrutement de doctorants et post-doctorants (295 répondants) et par le recrutement d'autres chercheurs pour 54 répondants.

Le dispositif a un effet limité sur l'attractivité des équipes pour l'accueil de chercheurs étrangers. Les chercheurs recrutés ont été principalement français (pour 61 % des répondants) et les chercheurs étrangers recrutés l'ont été majoritairement sur sollicitation des équipes plutôt que par des candidatures spontanées de chercheurs étrangers. A noter que le dispositif PEPR est récent, ce qui peut limiter sa visibilité ou son effet sur la visibilité et la notoriété des équipes.

#### 3.2. Financement des équipements de recherche

Sur 447 répondants, seuls 130 (30 %) déclarent avoir bénéficié d'équipements de recherche dans le cadre des projets PEPR, dont 23 sont directement impliqués dans leur gestion. Le faible nombre de ces répondants limite la représentativité des questions relatives à la gestion des équipements.

Les équipements financés correspondent principalement à des équipements d'analyse de pointe, de caractérisation ou de mesure/instrumentation (47 %), des bancs d'essai et plateformes pilotes (20 %) et des équipements de fabrication et de prototypage (14 %).

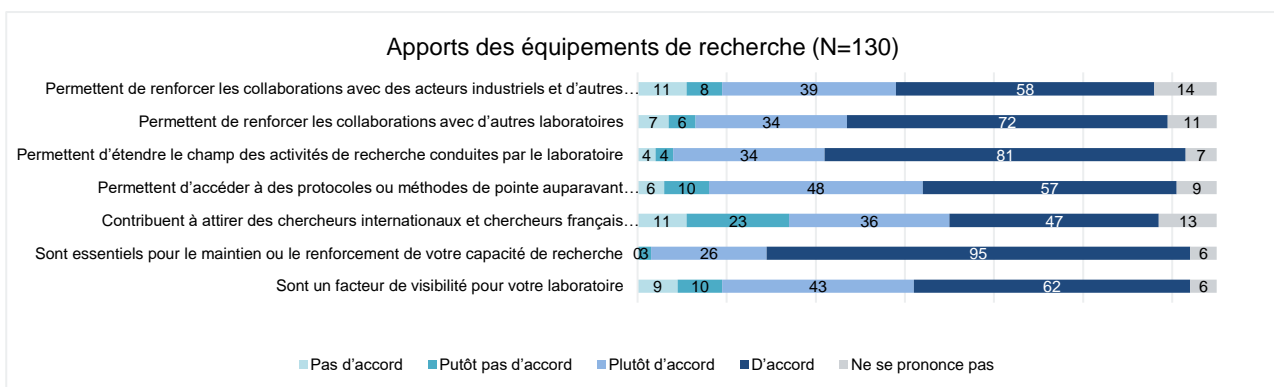
**Contrairement à l'ambition de rupture associée aux équipements visés, ils correspondent plutôt à une remise à niveau de l'existant (modernisation ou complément de l'existant) :** seul 6 % des répondants considère que l'équipement est unique au niveau international (11 % au niveau européen et 20 % au niveau français) et autour de 40-42 % considère que c'est un équipement de pointe.

**Leur niveau d'opérationnalité demeure contrasté (probablement en lien avec la jeunesse de certains PEPR), ce qui peut limiter la capacité des chercheurs à capitaliser sur les équipements sur la durée du PEPR :** 36,9 % est considéré comme non opérationnel, 34,6 % comme pleinement opérationnel, le reste étant encore en phase intermédiaire.

**L'exploitation des équipements bénéficie principalement aux équipes partenaires du projet (47,8 %) et aux laboratoires utilisateurs (34,8 %). L'ouverture à des acteurs extérieurs (industriels, partenaires hors consortium) reste marginale.** Le temps moyen d'utilisation annuel prévu est estimé à 72,9 %, dont 70,5 % par les équipes du laboratoire et seulement 7,5 % par des industriels.

**Le modèle économique à l'issue du projet soulève des interrogations :** 3 répondants sur 23 impliqués dans la gestion de l'équipement considèrent qu'il n'y a pas eu de réflexion à ce stade sur le modèle économique et 4 considèrent qu'ils ne sont pas en capacité d'assurer le financement et la maintenance de l'équipement.

**Les répondants ont une perception positive de l'apport des équipements financés,** avec un petit retrait sur l'attractivité, qui est cohérent avec des équipements relevant largement d'une remise à niveau.

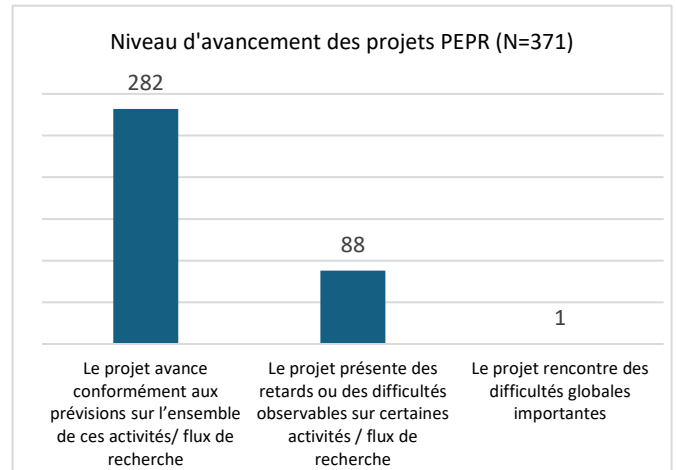


## 4. Avancées et résultats attendus des PEPR

### 4.1. Des projets qui avancent bien, avec peu de difficultés

Pour 70 % des répondants, les projets avancent conformément aux prévisions sur l'ensemble des activités et seul 1 projet présente des difficultés importantes.

Ce résultat est à saluer dans un contexte de nouveaux partenariats et de prise de risques importante. La principale difficulté rencontrée (165 répondants) concerne le recrutement et la mobilisation des chercheurs, notamment dans un contexte où le recrutement / remplacement d'un doctorant / post-doctorant peut être rendu difficile par les contraintes calendaires des projets. La durée des projets constitue la deuxième difficulté la plus fréquemment mentionnée (65 répondants) et la troisième concerne des difficultés techniques.

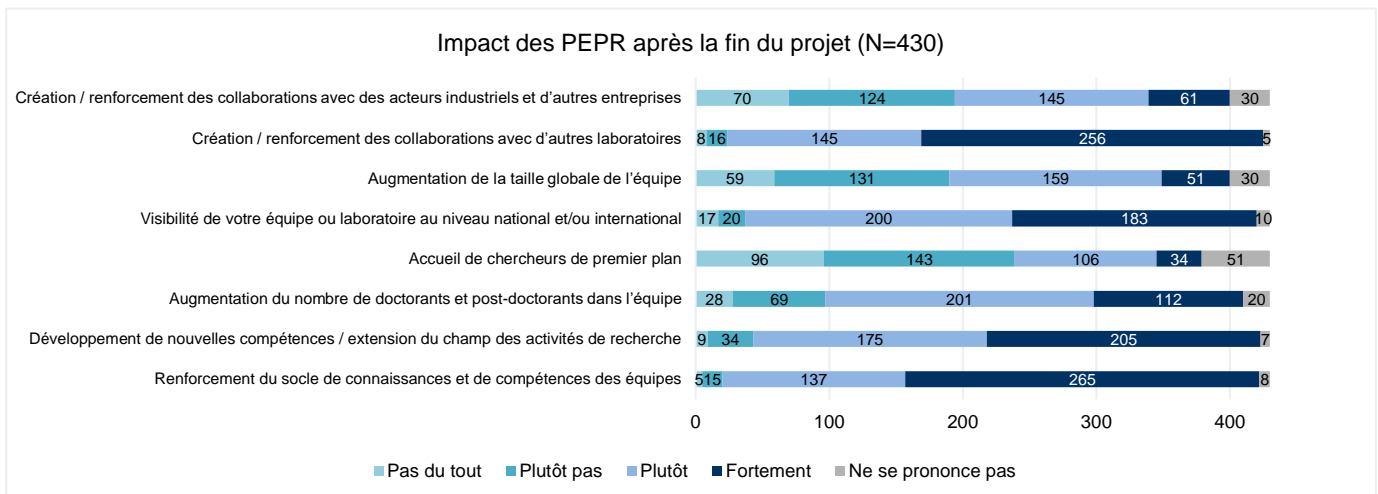


### 4.2. Des projets orientés sur l'amont avec peu de perspectives immédiates de création de valeur

Les PEPR devraient conduire à deux types d'impact :

**1/ Le renforcement des compétences, expertises, réseaux et équipements peut engendrer des effets durables sur l'excellence de la recherche**, ce qui est largement confirmé par les résultats du questionnaire avec cependant trois points sur lesquels l'effet devrait être plus limité :

- Les collaborations avec les industriels ne sont un impact attendu que pour 48 % des répondants, ce qui est cohérent avec le caractère amont du PEPR mais interroge sur les perspectives de valorisation des résultats obtenus (par des projets plus collaboratifs ou des contrats de recherche) ;
- L'accueil de chercheurs de premier plan n'est un impact attendu que pour 33 % des répondants, ce qui confirme un impact limité en termes d'attractivité ;
- L'augmentation de la taille des équipes est attendue pour 49 % des répondants, avec notamment un effet plus fort sur le nombre de doctorants et post-doctorants (73 % des répondants).



## 2/ Les travaux de recherche ambitieux doivent permettre de créer de la valeur, notamment en lien avec les stratégies d'accélération France 2030

Les résultats attendus des projets PEPR relèvent principalement du champ académique, avec la production de nouvelles connaissances fondamentales et la levée de verrous scientifiques. Viennent ensuite les briques technologiques et les solutions, qui pourraient permettre un transfert technologique. Enfin, les résultats présentant un potentiel applicatif plus direct — tels que le transfert technologique vers les entreprises ou le soutien aux décideurs publics — sont peu mentionnés.

**Des perspectives de valorisation économique en retrait mais néanmoins présentes :** Les difficultés liées à la transformation des résultats en valeur sont confirmées par le poids de la valorisation académique dans les pistes d'exploitation (415 répondants, soit 97 % d'entre eux) et la faiblesse des canaux de transfert les plus directs, comme les partenariats industriels (164 répondants soit 38 %), les cessions ou licences de propriété intellectuelle (95 répondants soit 22 %) ou la création d'entreprise (47 répondants soit 11 %).

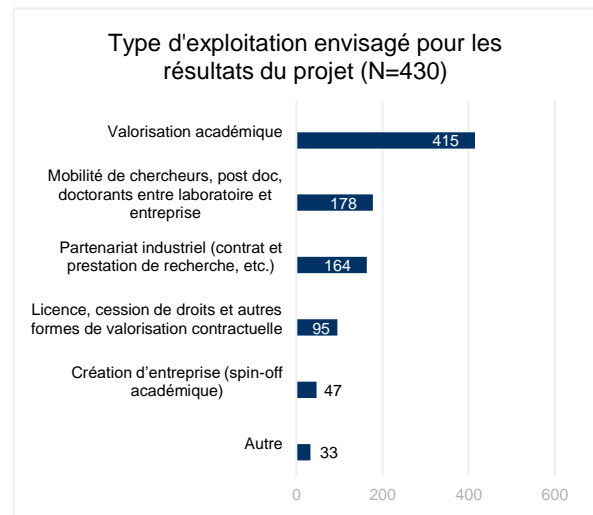
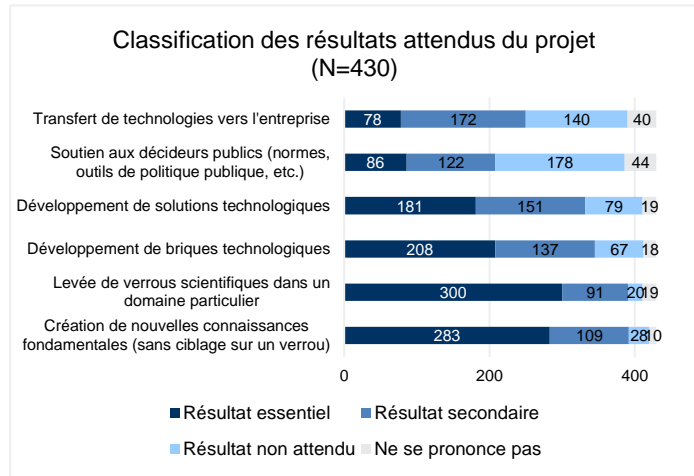
Pour autant, si ces pistes de valorisation apparaissent plus en retrait, elles restent significatives et montrent que cet enjeu est pris en compte. Ainsi, au total, 306 réponses (à distinguer des répondants, en raison de la possibilité de choisir plusieurs réponses) se positionnent sur ces différents modes d'exploitation.

Il faut également noter qu'en grande majorité (91 %) les répondants considèrent avoir une bonne ou très bonne visibilité sur la finalité des travaux et l'usage qui en sera fait à son terme.

**Le caractère amont des travaux reste cependant une limite pour cette valorisation :** Ainsi, 62 % des répondants (soit 204) considère que les travaux devront probablement être approfondis avant d'être transférables, contre 29 % (soit 95) qui estime que les résultats pourront être transférés à l'issue du projet et 9 % (soit 29) pour qui les démarches de transfert sont déjà engagées.

Ainsi, si le transfert vers le monde socio-économique apparaît envisagé, il demeure largement conditionné par des étapes de consolidation scientifique et technique ce qui est cohérent avec le lancement récent du dispositif PEPR, en comparaison avec la temporalité longue propre à la recherche.

Par ailleurs, concernant le financement de potentiels travaux additionnels, les réponses au questionnaire mettent en évidence une forte dépendance aux financements publics nationaux ou européens (316 réponses), suivis du PEPR (173) et des contrats avec des acteurs économiques (152). Les ressources propres (133) et la maturation/prématuration (92) jouent un rôle plus secondaire. Très peu de laboratoires arrêtent les travaux (3), mais une part non négligeable n'a pas encore de stratégie claire (51).





## 5. Annexes

### 5.1. Caractéristiques de la mise en œuvre du projet<sup>1</sup>

	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Ne se prononce pas
Les projets permettent de travailler avec de nouveaux partenaires	9	35	128	286	10
Les projets permettent d'engager des travaux plus risqués	22	52	155	219	20
Les projets permettent une charge de travail réduite pour le montage du projet	76	134	115	107	36
Les projets impliquent un manque important de flexibilité dans les travaux à engager	89	221	58	30	70
Les projets sont centrés sur le cœur de métier et impliquent moins d'ouverture que les Appels à Manifestation d'Intérêt ou Appels à Projets	74	193	79	42	80

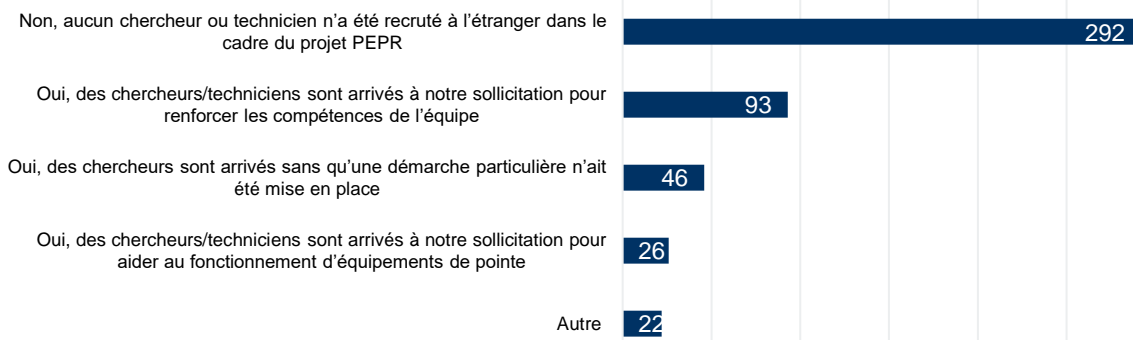
<sup>1</sup> Le titre de la question était : « Quel regard portez-vous sur les avantages des projets PEPR ciblés ? »





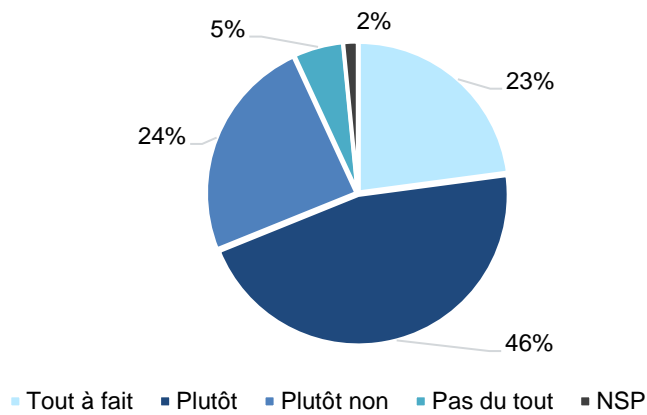
## 5.2. Recrutement de chercheurs à l'étranger<sup>2</sup>

Recrutement de chercheurs à l'étranger dans le cadre du projet PEPR  
(N=479)



## 5.3. Part des PEPR dans l'activité financée sur projet

Le projet PEPR représente-t-il une part importante de l'activité financée sur projet de votre équipe de recherche ? (N=450)



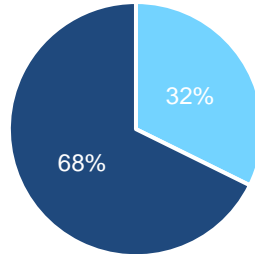
<sup>2</sup> Le titre de la question était : « Des membres de votre équipe ont-ils été recrutés à l'étranger dans le cadre du projet PEPR ? »





#### 5.4. Alignement des PEPR avec les travaux du laboratoire

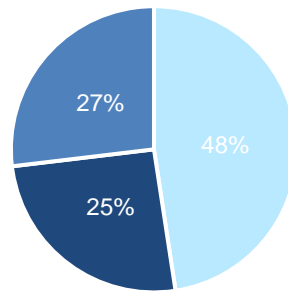
Alignement des PEPR avec les travaux du laboratoire (N=449)



- Les travaux correspondent plutôt à des thèmes / compétences plus à la marge ou plus exploratoires
- Les travaux sont plutôt centrés sur les compétences cœur du laboratoire

#### 5.5. Etat de la recherche<sup>3</sup>

Rupture des compétences ou thème de recherche avec l'état de l'art (N=145)



■ Oui ■ Non ■ NSP

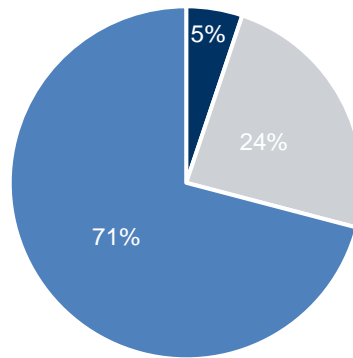
<sup>3</sup> Le titre de la question était : « Est-ce que ces compétences ou thèmes de recherche sont davantage en rupture avec l'état de l'art ? » (Question conditionnelle à des travaux comprenant des thèmes/compétences plus à la marge ou exploratoires)





## 5.6. Investissement en équipement de recherche au sein des projets PEPR<sup>4</sup>

Investissement en équipement de recherche au sein des projets PEPR  
(N=447)



- Le projet a bénéficié d'investissement en équipement de recherche et mon équipe est impliquée dans sa gestion
- Le projet a bénéficié d'investissement en équipement de recherche et mon équipe en bénéficie
- Le projet n'a pas bénéficié d'investissement en équipement de recherche

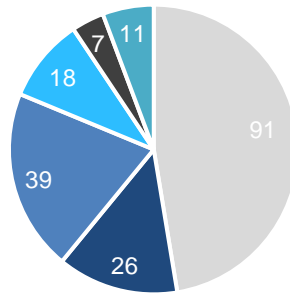
<sup>4</sup> Le titre de la question était : « Le projet a-t-il bénéficié d'investissements en équipements de recherche pour votre laboratoire ? »





## 5.7. Nature des équipements

Nature des équipements de recherche (N=192)



- Équipements scientifiques d'analyse de pointe, de caractérisation ou de mesure / instrumentation
- Équipements de fabrication / prototypage
- bancs d'essai, plateformes pilotes
- supercalculateurs, plateformes de calcul intensif, etc
- Plateforme de données (bio-banques et autres bases de données)
- Outils numériques (Outils de simulation, environnement immersif, Intelligence Artificielle)



### 5.8. Tableau relatif aux caractéristiques de l'équipement<sup>5</sup>

	Oui, totalement	En partie	Non	Ne se prononce pas
L'équipement permet de compléter les infrastructures / équipements existants	16	7	0	0
L'équipement permet de moderniser/remplacer des infrastructures / équipements existants	6	7	9	1
L'équipement permet d'accéder à des protocoles ou méthodes de pointe, auparavant inaccessibles	7	12	2	2
L'équipement aurait pu être financé via d'autres sources de financement ou dans un autre contexte	5	13	4	1

### 5.9. Niveau de l'équipement financé<sup>6</sup>

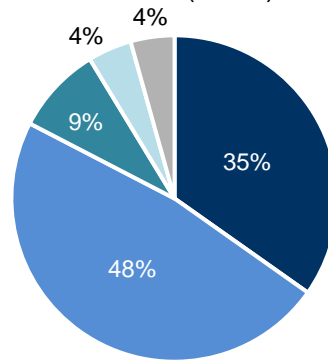
	Usuel	De pointe	Unique
Au niveau international	68	54	8
Au niveau européen	63	53	14
Au niveau national	48	56	26

<sup>5</sup> Le titre de la question était : « S'agissant de l'équipement diriez-vous : »

<sup>6</sup> Le titre de la question était : « L'équipement peut-il être considéré, sur le plan technologique, comme un équipement singulier ? »

### 5.10. Répartition des accès aux équipements de recherche en fonction du type d'acteur<sup>7</sup>

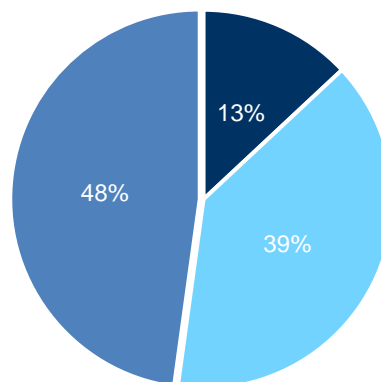
Répartition des accès aux équipements de recherche en fonction du type d'acteur (N=23)



- personnels des équipes du laboratoire
- équipes partenaires du projet
- industriels et autres acteurs privés
- nombre très limité d'utilisateurs au sein du laboratoire
- autres partenaires de recherche

### 5.11. Autonomie liée à l'utilisation de l'équipement<sup>8</sup>

Autonomie liée à l'utilisation de l'équipement (N=23)

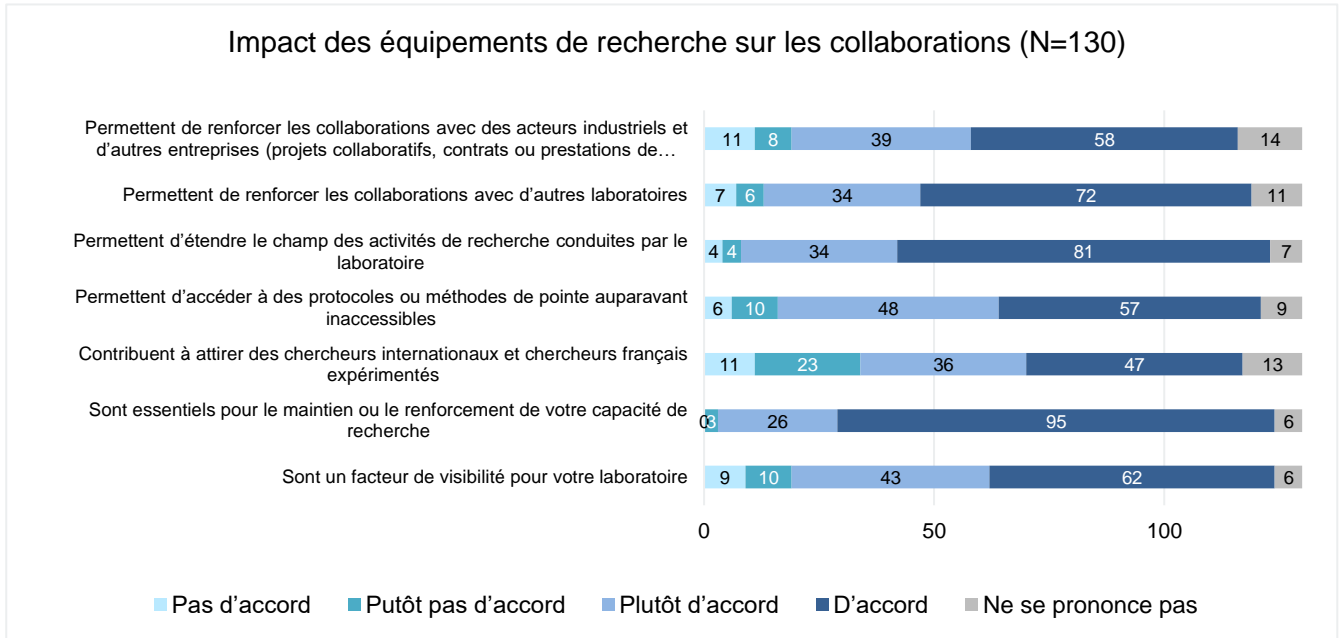


- L'équipement ne requiert pas d'assistance ou de contrôle particulier
- La réalisation complète des tâches par le personnel du laboratoire ou de techniciens rattachés à l'équipement
- Une assistance ou une surveillance des équipes extérieures par le personnel du laboratoire ou par des techniciens rattachés à l'équipement

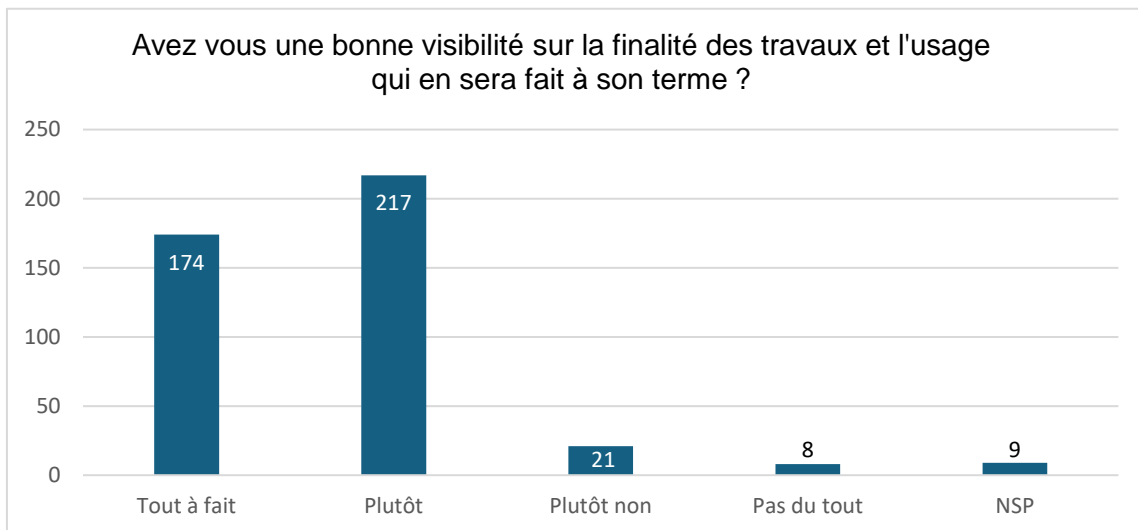
<sup>7</sup> Le titre de la question était : « Quels sont les acteurs pouvant exploiter l'équipement pour des travaux de recherche ? »

<sup>8</sup> Le titre de la question était : « En termes de manipulation, l'usage de l'équipement requiert : »

## 5.12. Impact des équipements de recherche sur les collaborations <sup>9</sup>

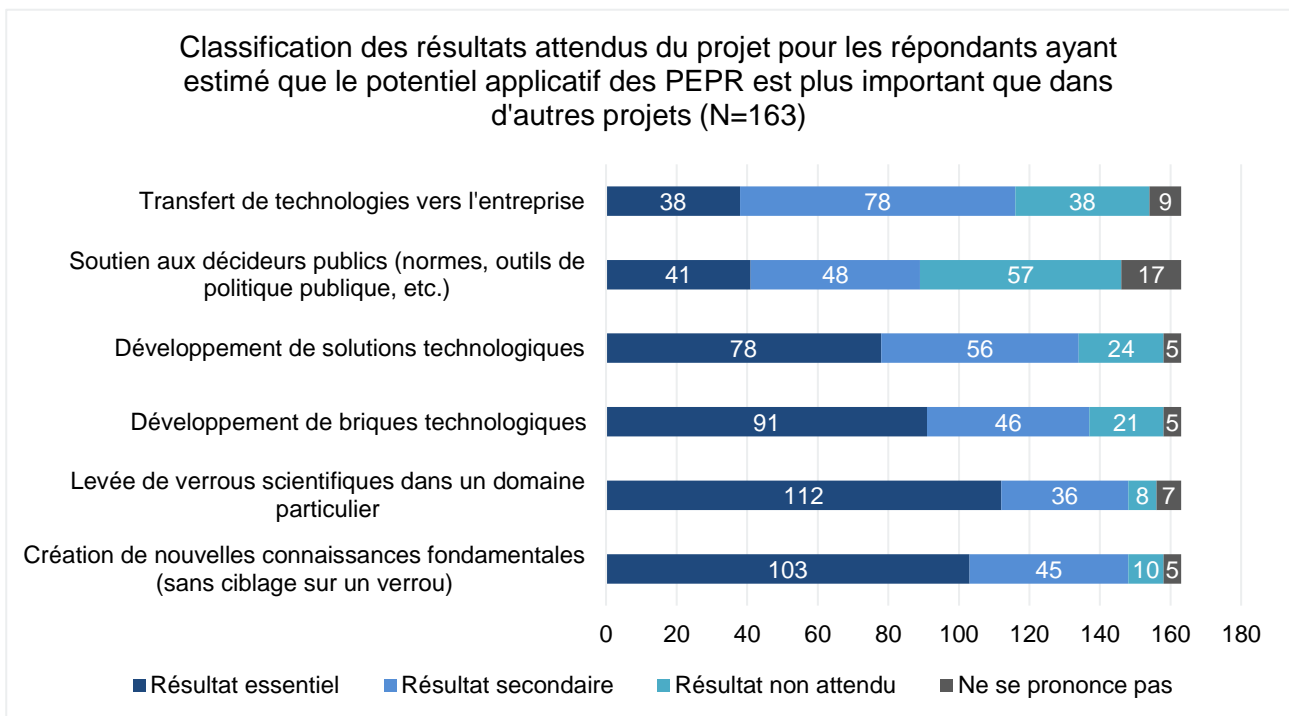
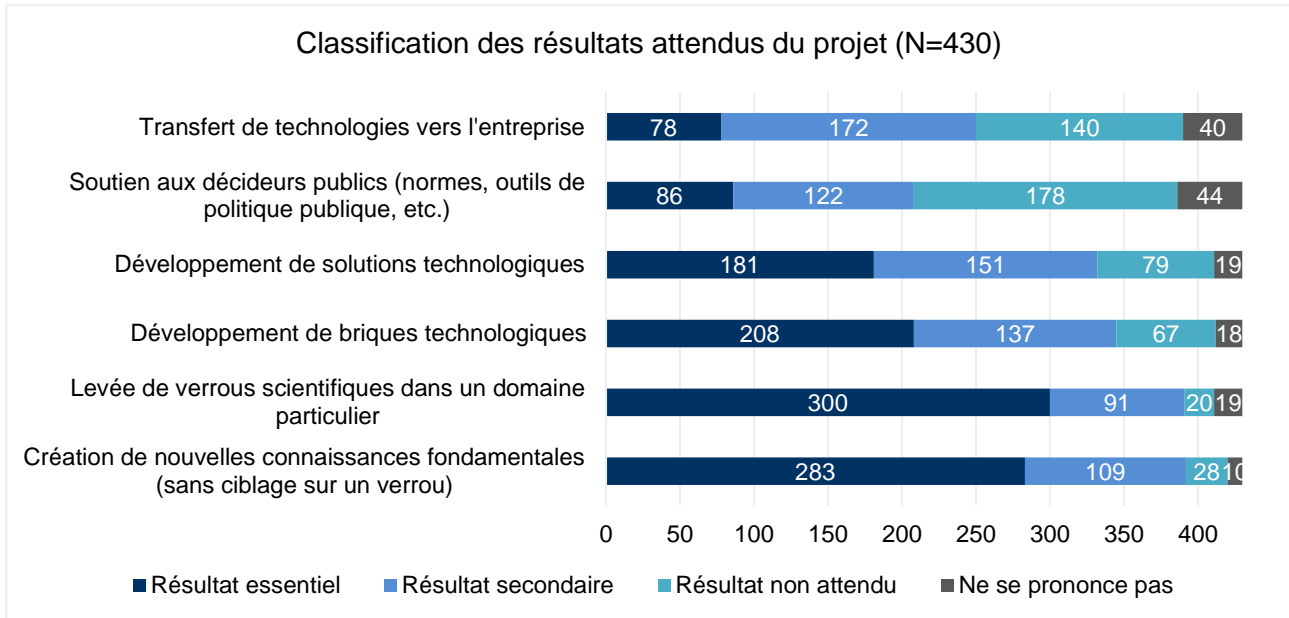


## 5.13. Visibilité sur la finalité des travaux

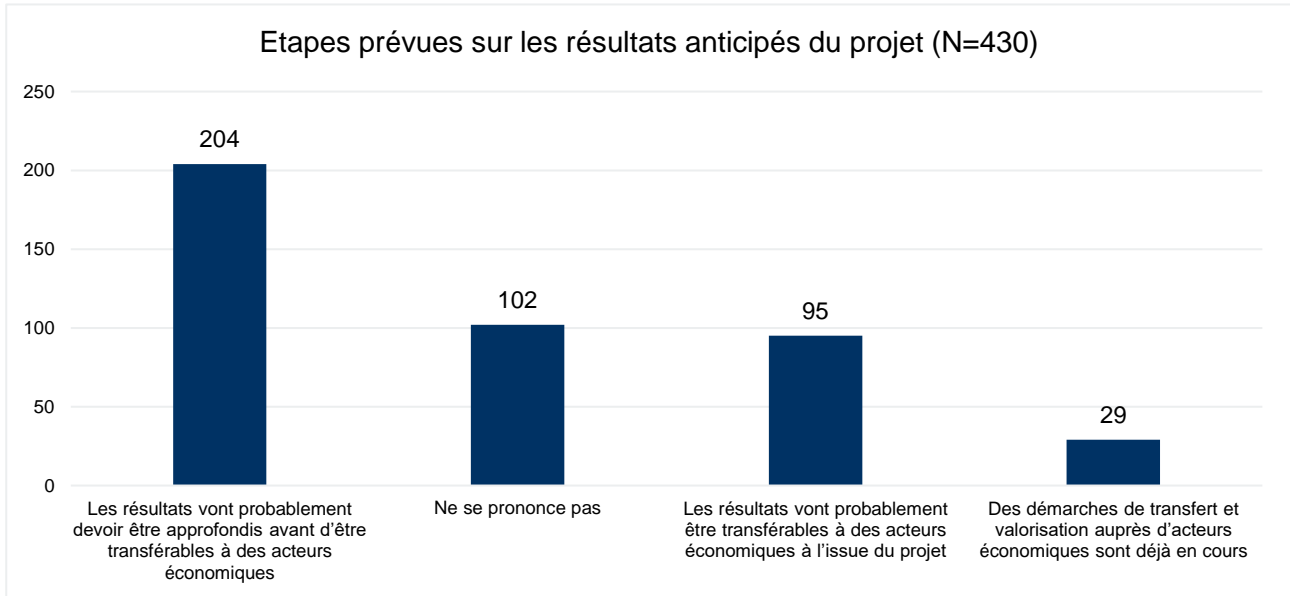


<sup>9</sup> Le titre de la question était : « Considérez-vous que ces équipements : »

### 5.14. Classification des résultats attendus du projet pour les répondants ayant estimé que le potentiel applicatif des PEPR est plus important que dans d'autres projets



### 5.15. Etapes prévues sur les résultats anticipés du projet



### 5.16. Etapes prévues sur les résultats anticipés du projet pour les répondants ayant estimés que le potentiel applicatif des PEPR est plus important que pour d'autres projets

